

A Grenoble, des paniers solidaires pour démocratiser l'accès aux fruits et légumes

octobre 2011

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Accessibilité
- Développement durable
- Lien social
- Partenariat / transversalité
- Santé

Département

Isère (38)

Porteur(s) de l'action

CCAS de Grenoble

Objectif(s) et bref descriptif

Mis en place depuis 2009 par le CCAS de Grenoble, les paniers solidaires permettent à des familles aux faibles revenus de bénéficier chaque semaine d'un panier de fruits et légumes de saison grâce à une politique tarifaire qui s'appuie sur la solidarité entre habitants d'un même quartier : les moins aisés payent un peu moins que le prix d'achat au producteur, les plus aisés un peu plus, finançant ainsi une partie du panier des premiers. Un dispositif, basé sur l'agriculture raisonnée, qui soutien l'économie locale et sert de levier d'action collective pour la sensibilisation des habitants.



Origine(s)

En 2008, le centre social Capuche, en collaboration avec le service Santé de la ville de Grenoble, décide de porter une partie de son action sur l'alimentation. Germe alors l'idée de distribuer des paniers de fruits et légumes à bas coût, à l'image de ce que font déjà certaines coopératives et associations un peu partout en France. Destinés à tous, leur tarification doit cependant être abordable pour les personnes à bas revenus. Mus par cette préoccupation, les partenaires décident donc d'en faire des paniers solidaires : leur prix s'adaptera en fonction du quotient familial des bénéficiaires. Un partenariat se met alors en place avec Soli'Gren, une coopérative de produits équitables et locaux qui achète les produits aux agriculteurs et prend en charge leur transport jusqu'au centre social.

Description détaillée

Le principe du panier solidaire est simple : un panier de 3,5 kilos contenant quatre à cinq variétés de fruits et légumes et au tarif adapté au quotient familial de chaque bénéficiaire. Les plus aisés payent un peu plus que le prix d'achat au producteur, les moins aisés payent un peu moins. La collectivité comble ensuite le différentiel. N'importe qui peut bénéficier de ces paniers, il suffit de s'inscrire au centre social et de s'engager durant trois mois minimum, pour un panier hebdomadaire. La majorité des acheteurs a cependant de petits quotients familiaux.

L'expérimentation du dispositif débute en septembre 2009. Le centre social Capuche convient alors d'un prix d'achat du panier avec Soli'Gren : 8 euros pour trois kilos de fruits et légumes. Une fois par semaine, les bénéficiaires se déplacent au centre social pour confectionner ensemble leurs paniers sur les indications du producteur. Elles payent alors 6,50 euros pour les quotients familiaux inférieurs à 620 euros et 9,50 euros pour les quotients familiaux supérieurs à 620 euros. Au mois d'avril 2010, deux nouveaux centres sociaux entrent dans le dispositif : la Maison des Habitants du secteur 3 et le centre social Bajatière.

Parallèlement, les professionnels constatent que le tarif de 6,50 euros est trop élevé pour les quotients très bas. Ils décident alors de rajouter une aide supplémentaire pour les personnes ayant un quotient inférieur à 350 euros : pour ceux-là, le prix est fixé à 3,50 euros.

En juillet 2010, après près d'un an d'expérimentation, le CCAS décide d'étendre le dispositif à tous les centres sociaux de Grenoble. Trois d'entre eux rejoignent rapidement le projet. Six centres sociaux proposent alors ce système de paniers solidaires. Parallèlement, le bilan pousse le CCAS à préciser ses attentes dans le cadre d'un cahier des charges et en particulier le plafonnement auprès des fournisseurs du coût d'un panier à 7,50 euros, transport inclus et en privilégiant la diversité des produits locaux et de qualité. Deux nouveaux opérateurs répondent favorablement à l'appel d'offre : l'association AlterVie qui travaille sur les filières d'agriculture raisonnée et le Fonds de promotion des marchés de la ville de Grenoble qui met le CCAS en relation avec un maraîcher prêt à se lancer dans le projet.

Un an plus tard, pour s'adapter à la montée des prix et aux différents bénéficiaires, le CCAS fait une nouvelle fois évoluer ses tarifs. Les paniers coûteront désormais 4 euros pour les quotients les plus bas et 9 euros pour les plus hauts, avec deux niveaux intermédiaires à 5,50 euros et 7 euros.

En janvier 2012, les onze centres sociaux gérés par le CCAS de Grenoble auront rejoint le dispositif.

Les objectifs du projet :

- **Accompagner à la consommation régulière de fruits et légumes de saison et de qualité** : il s'agit de démocratiser l'accès aux fruits et légumes pour les ménages aux plus bas revenus. Mais aussi d'initier à une alimentation plus variée. En effet, chaque semaine les paniers sont constitués en fonction de la production du moment. Les familles découvrent donc souvent des fruits et légumes peu communs, qu'elles ne connaissent pas toujours.
Par ailleurs, pour les aider dans leur préparation, chaque semaine des recettes sont ajoutées au panier.
- **La promotion de l'agriculture locale dans une perspective écologique** : les fruits et légumes sont issus de l'agriculture raisonnée et proviennent tous du bassin grenoblois, ce qui favorise les circuits courts de livraison. Par ailleurs, chaque agriculteur assure la traçabilité de ses produits.
En outre, ce système assure aux agriculteurs la vente de quantités fixes prévues à l'avance, sécurisant ainsi en partie leur activité.

-
- **Solidaire** : envers les personnes à plus faible ressource, entre habitants d'un même quartier, puisque les prix sont fixés en fonction du quotient familial. Ainsi, les familles les plus aisées payent en partie les paniers des familles les plus en difficulté.
En outre, la livraison des produits et la confection des paniers permet de créer du lien social, des temps de rencontre et d'échange entre les habitants et de favoriser la mixité des publics.
 - **Un levier d'action collective participatif et éducatif** : le projet associe les habitants en les rendant acteurs : confection des paniers, apprentissage mutuel. Et permet d'initier à la bonne préparation des aliments et à la nutrition.
En effet, dans chaque centre social, la CESF (conseillère en économie sociale et familiale) est la cheville ouvrière du dispositif : elle porte la communication, fait le lien avec les familles, les engage dans le dispositif. C'est elle aussi qui, avec les bénéficiaires, confectionne les paniers, le jour de la livraison.
Ces jours de livraison offrent par ailleurs l'occasion aux bénéficiaires d'échanger sur les questions d'alimentation, sur l'économie du ménage, sur la façon de préparer les produits des paniers...

Les partenaires ont en outre contribué avec les conseillères en économie sociale à développer des activités complémentaires régulières pour sensibiliser les bénéficiaires :

- Visite des productions agricoles.
- Invitation des producteurs au centre social.
- Ateliers cuisine autour des fruits et légumes issus des paniers.
- Diététique

Bilan

- 1 050 paniers ont été vendus en 2009.
- Au premier trimestre 2011, 5000 paniers ont été vendus au cours de 165 distributions pour 260 bénéficiaires de six centres sociaux.
- 11 000 paniers auront été vendus en 2011 à près de 400 ménages. Soit autour d'une quarantaine de panier par semaine et par centre social.

Au premier semestre 2011 les paniers se répartissaient ainsi :

- 28,9% au tarif de 4 euros.
- 35,6% au tarif de 5,50 euros.
- 17,1% au tarif de 7 euros.
- 18,5% au tarif de 9 euros.

Avec une répartition très différente en fonction des secteurs : sur les secteurs populaires les paniers à 4 euros représentent autour de 40% des ventes, tandis que les paniers à 9 euros ne représentent que 5% ; Au contraire, sur le secteur du centre-ville, les paniers à 9 euros représentent 25% des ventes, tandis que ceux à 4 euros n'en représentent que 5%.

Partenaire(s)

Service santé de la ville de Grenoble, Conseil régional, Conseil général, Association Soli'Gren, association AlterVie, Fonds de promotion des marchés de la ville de Grenoble.

Moyens

Humains

La CESF de chaque centre social pilote le dispositif.

Financiers

Budget

En 2010, le budget est de 35 000 euros. 23 000 euros sont consacrés à l'achat des fruits et légumes auprès des agriculteurs. Cependant, la vente des paniers ne représente que les deux tiers de cette somme, car les bénéficiaires qui achètent les paniers au tarif le moins élevé sont plus nombreux que ceux l'achetant au tarif le plus haut. C'est donc le CCAS qui comble le différentiel.

En 2011, le budget tourne autour de 60 000 euros. Sur cette somme, le différentiel versé par le CCAS entre prix d'achat et prix de vente est d'à peu près 20 000 euros, soit un tiers du budget initial.

Financements

Le service Santé de la ville de Grenoble a financé l'association Soli'Gren à hauteur de 5 000 euros en 2009, pour le démarrage du dispositif.

Le Conseil régional a financé le dispositif à hauteur de 10 350 euros en 2010. Cette somme a permis d'acheter des balances pour la confection des paniers et de prendre en charge une partie des frais de transport pour atténuer le coût d'achat des produits.

Matériels

Des balances pour peser les aliments lors de la confection des paniers avec les bénéficiaires.

Contact

SELMi Mahjoub

Chargé de projet

CCAS de Grenoble

Adresse : 58 Rue de Stalingrad
38100
Grenoble
France

Tél. : 04 76 87 80 74

Courriel : cs.capuche@ccas-grenoble.fr